

Une couverture santé pour tous



Vous devenez étudiant à la rentrée 2018

Rentrée
2018



Déjà étudiant...

...rattaché à une mutuelle étudiante (SMER/LMDE)
➡ reste rattaché à sa mutuelle étudiante jusqu'à la rentrée 2019



Nouvel étudiant à la rentrée 2018...

... reste dans son régime actuel (souvent celui des parents)

Rentrée
2019



Déjà étudiant...

...rattaché à une mutuelle étudiante (SMER/LMDE) ➡
est automatiquement transféré au Régime Général



Nouvel étudiant à la rentrée 2019...

... reste dans son régime actuel (souvent celui des parents)

Rentrée
2020



Tous les étudiants...

...restent rattachés à leur régime en cours ➡ aucun
changement à effectuer au cours de leurs études

Votre site...

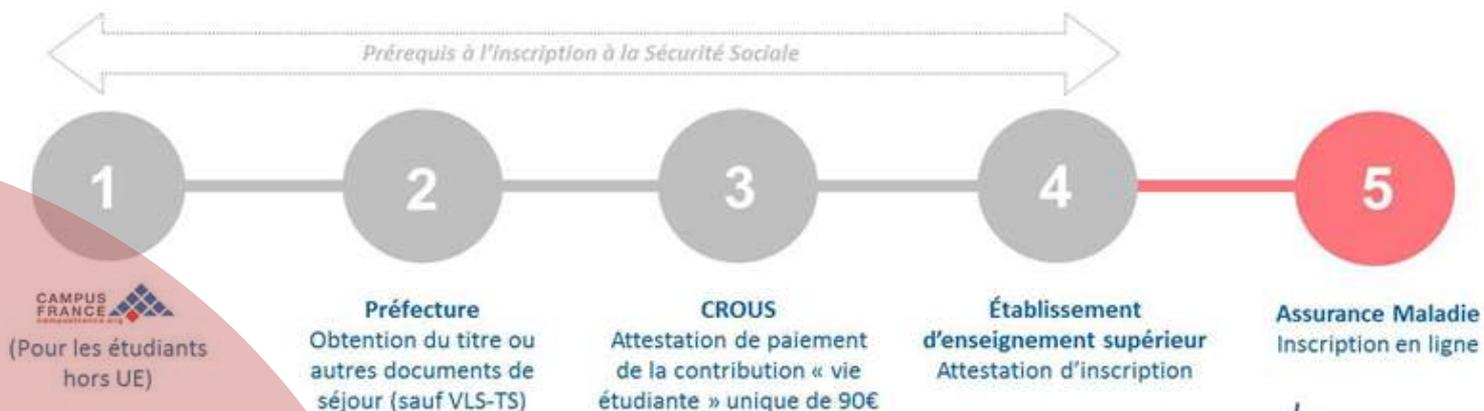
<https://etudiant-etranger.ameli.fr/>

The screenshot shows the homepage of the Ameli website for foreign students. At the top left, there is a language selector set to 'FRANÇAIS'. In the top center, the Ameli logo is displayed. At the top right, there is a link that says 'DEJA INSCRIT?'. The main heading reads 'Inscription des étudiants étrangers et des collectivités d'outre-mer à la Sécurité Sociale'. Below the heading is a photograph of five diverse young people. Overlaid on the bottom of the photo is a dark grey bar with the text 'Je m'inscris directement en ligne'. Below this bar are three white input fields: '1 - Ma situation', '2 - Ma date de naissance' (with a calendar icon), and '3 - Ma nationalité'.

Vos démarches



Prérequis à l'inscription à l'Assurance Maladie en France



etudiant-etranger.ameli.fr



Votre affiliation étape par étape (1)

Je commence par m'inscrire sur le site internet dédié : **étudiant-etranger.ameli.fr**

1

- ✓ Nom
- ✓ Prénom (s)
- ✓ Date de naissance
- ✓ Pays de naissance
- ✓ Adresse e-mail
- ✓ Adresse postale en France
- ✓ Numéro de téléphone



Je saisis les informations obligatoires

Je crée mon espace personnel

2



Je dépose les pièces justificatives obligatoires

- ✓ Passeport / Carte d'identité
- ✓ Titre de séjour
- ✓ Copie intégrale de l'acte de naissance/ extrait de l'acte de naissance avec filiation /pièce établie par le consulat
- ✓ Attestation de scolarité pour l'année en cours
- ✓ Attestation d'autorisation parentale (-16 ans)
- ✓ RIB
- ✓ Pièces complémentaires à déterminer selon le pays d'origine



Votre affiliation étape par étape (2)



Je télécharge mon attestation provisoire d'affiliation à la Sécurité sociale



Je dépose les pièces justificatives manquantes ou non conformes dans mon espace personnel



Je télécharge mon attestation definitive d'affiliation à la Sécurité sociale

Une fois mon affiliation finalisée, je réalise des actions complémentaires afin d'être remboursé(e) de manière plus simple et rapide.

3



Ouvrir un compte personnel ameli sur ameli.fr ou via l'application



Demander sa carte Vitale en fournissant ses pièces justificatives (photo d'identité récente et pièces d'identité)



Déclarer un médecin traitant lors d'une consultation auprès d'un médecin en France

Vous êtes Européens



- Carte Européenne (CEAM) ou certificat provisoire valable jusqu'à la fin de l'année universitaire
- En cas de remboursement de soins prendre contact avec le SRI (service des relations internationales) via le 3646
- Pas d'inscription sur le site etudiant-etranger.ameli.fr

Vous êtes québécois ou andorrans ou monégasques

- Avant votre départ votre organisme d'Assurance Maladie vous délivre un formulaire pour la France
- Inscription au SRI (service des relations internationales) via 3646
- Prise en charge de soins de santé
- Pas d'inscription sur le site etudiant-etranger.ameli.fr

Notre mission



La protection universelle maladie (PUMA)



Concrètement

Plus besoin de s'acquitter de cotisations



- Pour les **étudiants sans activité** professionnelle, ils bénéficient de la **prise en charge de leurs frais de santé au seul titre de leur résidence stable et régulière en France.**

Il s'agit d'une affiliation sur «critère de résidence».

- Pour les **étudiants salariés** les conditions d'ouverture de droits sont simplifiées.

L'exercice d'une activité professionnelle permet une prise en charge des frais de santé

Votre remboursement des frais de santé



Choisir un médecin traitant



- ✓ Vous pouvez le choisir sur l'annuaire santé du site ameli
- ✓ Il tient à jour votre dossier médical
- ✓ Il coordonne votre parcours de soins
- ✓ Il vous permet d'être mieux remboursé

Votre remboursement sans médecin traitant



LA CMUC (couverture Maladie Universelle)

La CMU-C est une complémentaire santé totalement gratuite, qui comme une mutuelle, s'additionne à votre Sécurité sociale (mais ne la remplace pas). La CMU-C concerne les personnes aux faibles ressources qui résident en France de façon stable et régulière. Elle permet d'être couvert(e) à 100% pour la plus grande partie de vos dépenses de santé.

L'Aide à l'acquisition d'une Complémentaire Santé

Vous avez moins de 25 ans ?

- vous devez faire votre demande de CMU-C/ACS avec celle de vos parents.
- vous pouvez déposer une demande autonome.
 - si vous avez des enfants à charge
 - si vous êtes étudiant et que vous bénéficiez d'une aide d'urgence annuelle délivrée par le CROUS.

Enfin, c'est le cas si vous :

- n'habitez pas chez vos parents au moment de la demande
- **et** ne figurez pas sur la dernière déclaration de revenus de vos parents
- **et** ne percevez pas une pension alimentaire

Dans le dernier cas de figure, dès lors que l'une de des trois conditions n'est pas remplie, vous devez figurer en tant que personne à charge sur une demande établie au nom de vos parents. Les ressources des parents et des personnes à charge doivent être indiquées.

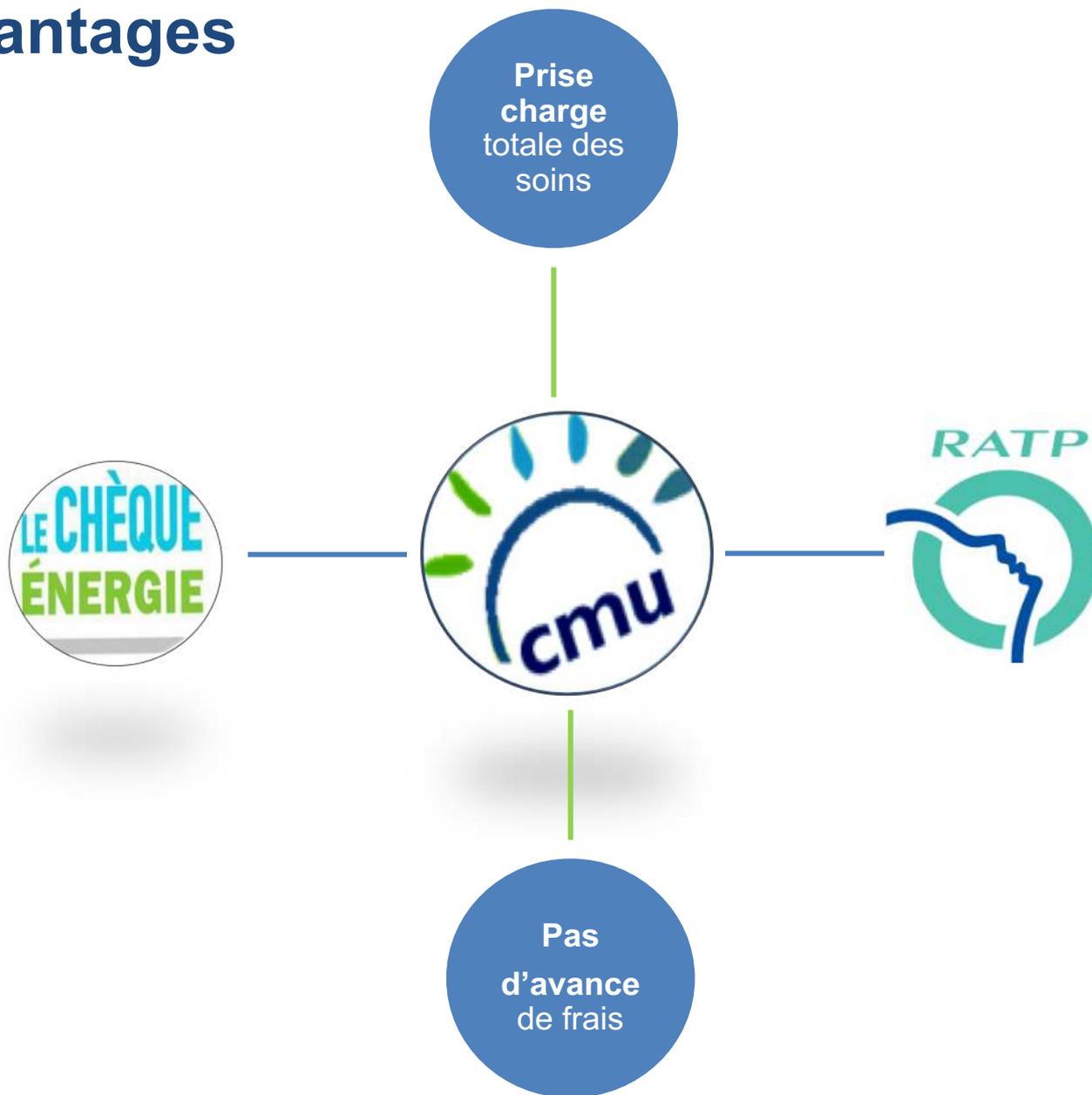


Votre prise en charge avec la CMUC



La consultation est directement réglée par l'assurance maladie et l'organisme qui gère votre CMU-C.

Vos avantages



AGIR ENSEMBLE, PROTÉGER CHACUN

LE D M P ?

Le Dossier Médical Partagé

Le Dossier Médical Partagé (DMP) est un carnet de santé numérique qui conserve et sécurise vos informations de santé : traitements, résultats d'examens, allergies...



Il vous permet de les partager avec les professionnels de santé de votre choix, qui en ont besoin pour vous soigner.

Nous contacter



Contactez l'Assurance Maladie ? C'est simple et rapide !



Depuis le forum pour les assurés :
www.forum-assures.ameli.fr



Par mail : en se connectant
sur le compte ameli, rubrique
« Ma messagerie ».



Par téléphone : en appelant
un conseiller de l'Assurance
Maladie au 36 46

En se rendant dans la caisse
primaire d'assurance maladie
(Cpam) du lieu de résidence



Créer votre compte ameli

Sur Internet : www.ameli.fr - créez votre « compte ameli » pour :

- Consulter vos derniers remboursements
- Télécharger des formulaires
- Déclarer votre changement d'adresse
- Consulter nos dossiers à thèmes
- Poser vos questions



A l'aide de votre Smartphone scannez le code grâce à un logiciel adapté et suivez les inscriptions qui apparaissent sur votre écran



Quel mode de connexion choisirez-vous ?



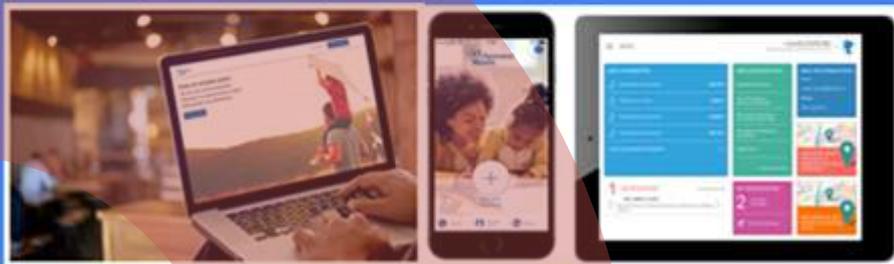
Site internet



Appli (App store et Google Play)

Quelles démarches peut-on effectuer ?

Sur le site web ou sur l'appli



Editer

Attestation de droits ou de TPI-ACS
Décomptes de remboursements
Attestation d'indemnités journalières
Relevé fiscal

Commander

Carte Européenne d'Assurance Maladie

Mettre à jour ses droits et son dossier

Coordonnées tel. ou email
Changer son code personnel
Perte ou vol de carte Vitale
CMU Complémentaire (assurés éligibles)
Déclaration de naissance (assurés éligibles)
Déclarer l'accident causé par un tiers

Vérifier

Réception des arrêts maladie
Médecin traitant
Relevé d'Identité Bancaire
Caisse d'affiliation